

Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 10 avril 2020 COVID-19

Présents :

Pour la direction : Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG, Laurence Grandrémy responsable Fabrique et Anne De Geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

Antenne Provence-Alpes

La réunion a de nouveau débuté avec un point sur les masques, les livraisons sont arrivées et depuis jeudi dernier chaque salarié, sur site à Chanot, reçoit une petite pochette avec deux masques chirurgicaux, remise par le gardien. Nous vous rappelons que pour la régie et les équipes de reportage le port du masque est obligatoire, pour les autres salariés, en poste sur le site de Chanot, il est très fortement recommandé .

La direction a également de nouveau rappelé qu'elle « *avait mis tout en place pour assurer la sécurité des collaborateurs en fonction de l'évolution de la crise sanitaire* »

Suite à la demande de certains salariés nous avons interpellé la direction sur la mise à disposition de gants pour le nettoyage du matériel et des véhicules, « *nous n'en trouvons pas, de plus ce n'est pas recommandé par les autorités sanitaires, mais nous allons voir ce que nous pouvons faire* » nous a expliqué le chef de centre, Laurent Disdier.

La semaine dernière, les élus se sont inquiétés des effectifs restants "opérationnels" à la rédaction, compte tenu des arrêts maladie, absences "autorisées" mais aussi des départs en RCC non remplacés à ce jour.

Pour les JRI, selon les décomptes de la direction, sur 16, ils ne sont plus que 9 susceptibles d'être planifiés (dont un en poste en BIP), donc seulement 8 à Marseille. Comme il n'est plus fait appel à des CDD, les élus se sont inquiétés du roulement qui leur est imposé, même si leurs semaines sont plus légères qu'une semaine "d'avant" (5 jours de travail).

La direction nous rappelle tout d'abord qu'il ne reste que trois équipes par jour (3 à Marseille / 3 à Antibes) pour fabriquer un JT grande région et réaffirme qu'elle ne "*met la pression sur personne*". "*Personne n'est obligé de partir en tournage*" nous a-t-on réaffirmé.

Pour ceux qui sont présents, le rythme de travail serait : une semaine de deux jours puis une semaine de trois jours. La direction soulignant qu'elle veille à "l'équité" dans la planification.

Les élus remarquent sur ces trois dernières semaines que certains, rédacteurs comme JRI, sont néanmoins planifiés quatre ou cinq jours consécutifs. C'est le cas du seul JRI titulaire dans les Alpes, mais aussi des deux alternants.

Quand bien même certains seraient volontaires (selon la direction) les élus alertent non seulement sur le risque accru de contamination par le Covid-19, mais aussi de la fatigue physique et morale potentiellement dangereuse pour leur santé puisque, par principe, ils ne respectent pas le confinement en vigueur.

D'autres questions ont été soulevées par les équipes de reportage, notamment la problématique des repas avec la fermeture de la cantine, de la plupart des restaurants et autres snacks. Nous avons demandé à la direction de ne pas appliquer la décision d'arrêter le forfait repas en zone de mission (au delà de 50 kilomètres du bureau) .
« *impossible, c'est une décision nationale, nous n'avons pas la main* » a rétorqué la directrice.

Sachez que pour l'heure l'application Concur vous permet toujours de déclarer des forfaits repas en zone de mission mais c'est « *une anomalie, les demandes ne seront pas traitées* » a rajouté la responsable des ressources humaines .

Enfin sachez, chers collègues de terrain, que chaque jour, depuis le début du confinement, depuis presque un mois, la direction du siège, à Paris, fait livrer environ 300 plateaux repas aux salariés du siège. Le coût est entièrement pris en charge par la société. A n'en pas douter, les équipes régionales de terrain apprécieront.

Autre information à vous communiquer, les conséquences de la planification « disponibilité ». Certains salariés sont, depuis le début de la crise sanitaire, planifiés dans le planning prévisionnel en « disponibilité ». Au moment de l'élaboration du planning réalisé, si ces salariés n'ont pas été appelés ils sont basculés en « absence autorisée payée ». Conséquence, tous les salariés au décompte horaire verront le nombre de leur RTT amputé, car, comme nous l'a rappelé la RRH « *quand vous ne travaillez pas, vous êtes à 35h et donc vous ne générez pas de RTT* »

La Fabrique :

Tous les sites de la Fabrique sont fermés (PBLV, La Valentine, Vendargues, fiction) et 7 personnes du Centre Sud sont en télétravail hors personnels rattachés à l'AIISO et aux achats.

Laurence Grandrémy nous dit qu'elle remonte les interrogations des intermittents prévus sur les projets en avril. Il a été demandé à tous les services opérationnels du groupe de remonter les plannings prévisionnels pour les intermittents à la Direction . La décision de savoir de quelle façon ces personnels seront « indemnisés » est entre les mains d'Arnaud Lesaunier qui prendra une décision de groupe, tout le monde sera logé à la même enseigne (fiction et feuilleton). Sachez toutefois que ce ne sera pas le même « *niveau d'indemnisation que celui du mois de mars* » a précisé Laurence Grandrémy.

Pour toute autre question le personnel peut se rapprocher de son chef de service. Des réunions en Visio ou pas vont être planifiées avec les personnels disponibles pour des échanges.

Prochaine réunion des Représentants de Proximité de l'antenne Provence-Alpes-Vendargues vendredi 17 avril 2020.

Si vous avez des questions, contactez un des sept RP : Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero

Portez-vous bien, faites attention à vous et à vos familles